

Conseil d'Administration du vendredi 29 novembre 2024.

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf du mois de novembre à 17 heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis en mairie de Saint-Laurent-Blangy, sous la Présidence de Madame FACHAUX-CAVROS, en suite de convocation en date du vingt-cinq novembre deux mille vingt-quatre.

Présents : 7	<u>Étaient présents</u> : Mesdames FACHAUX-CAVROS, NEUTS, MACCARINELLI, NOWAK, Messieurs LABUR, BEHARELLE
Excusés : 2	LEFEBVRE ;
Pouvoirs :	
Absents :	<u>Étaient excusées</u> : Messieurs DESFACHELLE, SOUILLARD.

Madame FACHAUX-CAVROS ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence. Elle procède à l'examen de l'ordre du jour puis fait lecture des arrêtés pris par délégation.

*Lecture des arrêtés pris par délégation :*

Nature de l'aide	Nombre de familles aidées	Montant total de la dépense
<b>Ligne 6562 - Aides financières</b>	<b>18</b>	<b>5850,00 €</b>
Véolia	1	262,00 €
Loyers	8	2476,00 €
Energie	7	1912,00 €
Frais funéraires	2	1200,00 €
<b>Ligne 6561 - Bons alimentaires</b>	<b>15</b>	<b>1575,00 €</b>

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'autoriser l'avance sur la subvention annuelle de la Maison de Solidarité Immercurienne à hauteur de 17.000€ ; le montant de la subvention 2025 est à ce jour estimée à 33.000€. Monsieur BEHARELLE ne participe pas au vote.
- D'autoriser la modification des crédits repris au compte administratif 2024.
- De procéder à la reprise de la provision d'un montant de 35.000€ constitué au titre d'une dotation aux provisions pour risque de charges.
- D'instaurer une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité pour le risque prévoyance dans le cadre de la convention de participation conclue avec le CDG 62.
- De mettre en place une nouvelle prestation au sein de l'EHPAD de Saint-Laurent-Blangy, dénommée hébergement temporaire modulable.

Monsieur BEHARELLE indique que la collecte de la Banque Alimentaire s'est déroulée les 23/24 novembre et a permis de récolter 2444kgs de denrées (+90kgs par rapport à 2023). Madame MACCARINELLI et Monsieur LEFEBVRE souhaiteraient pouvoir participer en qualité de bénévoles aux manifestations de l'EHPAD afin d'échanger avec les résidents ce qui, s'est produit lors de la remise des cadeaux de fin d'année.